

Pôle France Jeunes D'Athlétisme Handisport



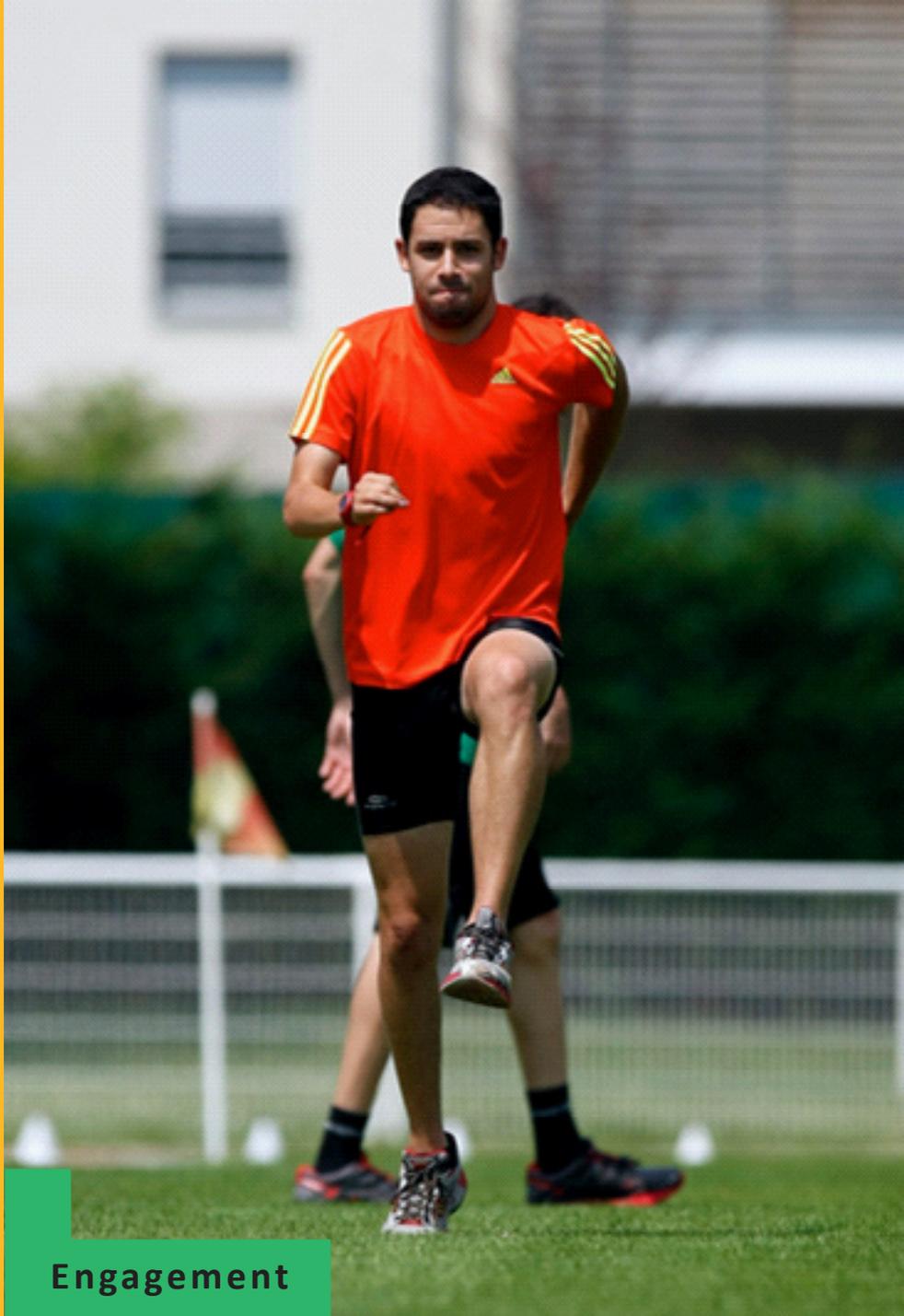
Equipe

Association loi 1901 affiliée à la Fédération Française Handisport (FFH), le Pôle France Jeunes a pour but la promotion et l'encadrement des jeunes sportifs à la recherche d'un haut-niveau de pratique paralympique.

Cette structure reconnue par l'Etat est sous la responsabilité de la Direction Technique Nationale de la FFH.

Sommaire

Athlètes concernés	p.3
L'environnement sportif	p.4
L'hébergement	p.6
Le suivi médical	p.9
Le suivi socio-professionnel	p.10
Organigramme et contacts	p.11
Dossier de candidature	p.12



Engagement



Tactique

Les athlètes concernés

Les athlètes présents sur la structure, sont a minima **classifiés en athlétisme handisport** par la commission nationale de classification.

Agés de 15 à 25 ans, ils justifient d'un potentiel de pratique estimé à partir des résultats obtenus en compétition handisport et/ou lors des journées de détection organisées par la FFH.

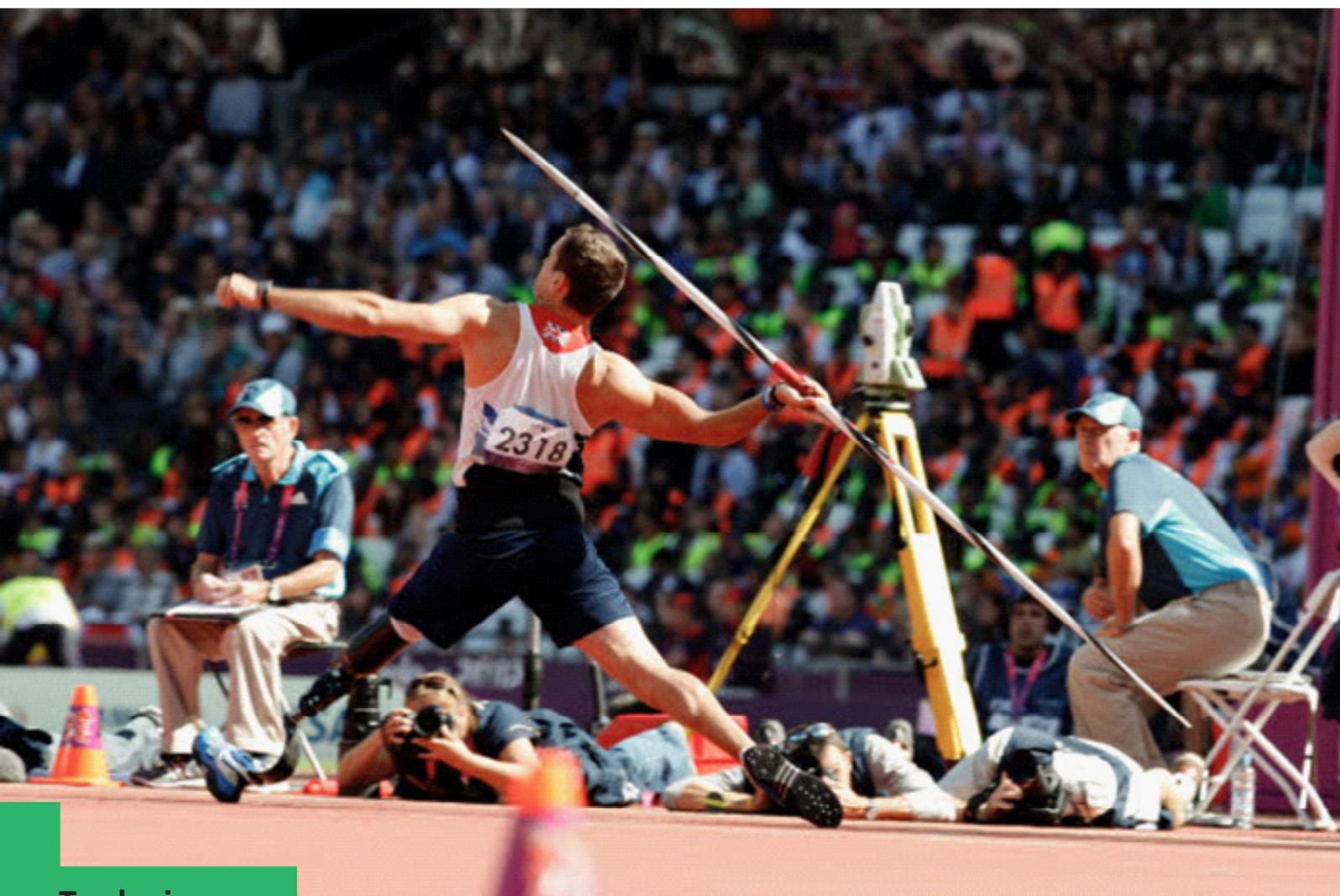
Attention, le recrutement est uniquement ouvert aux jeunes âgés entre 15 et 19 ans.

L'athlète devra faire preuve d'une forte envie de s'investir dans un projet de vie basée sur la pratique de l'athlétisme handisport en compétition.

Le comité de sélection sera piloté par le Directeur Technique National.

Des tests médicaux seront mis en place pour valider l'entrée au Pôle.

Une fiche d'intention de candidature se trouve à la fin du dossier pour la rentrée 2015.



Technique

L'environnement sportif

Le Pôle France Jeunes dispose d'un accueil idéal pour la pratique de l'athlétisme été comme hiver à Lyon sur le quartier de La Duchère où une halle d'athlétisme couverte (Halle Diagana)

L'entraînement est organisé sur la base d'une pratique quotidienne voire biquotidienne en fonction du niveau et des possibilités personnelles. et un stade extérieur (stade Balmont) neufs et contigus sont utilisables quotidiennement.

La ville de Lyon est le partenaire qui nous permet d'utiliser ces installations sportives à titre gracieux.

La Ligue d'Athlétisme Rhône-Alpes nous accueille dans ses bureaux situés dans la halle.

Le Comité du Rhône d'athlétisme qui gère l'installation en collaboration avec la ville de Lyon nous permet d'utiliser ces infrastructures selon un horaire à notre entière convenance.

La Ligue Rhône-Alpes Handisport est notre partenaire local privilégié pour nous permettre d'évoluer sans soucis.

La coordination du Pôle est assurée directement par la Direction Technique Nationale avec la mise à disposition d'un Cadre Technique National alloué à cette tâche.

L'encadrement est assuré par des entraîneurs FFH avec l'aide d'entraîneurs FFA en cas de besoin.

Un partenariat est mis en place avec un club local (Lyon Athlétisme) pour permettre à nos jeunes d'intégrer un groupe valide en fonction des besoins et des possibilités.

Un coût de scolarisation et d'hébergement en internat classique de 300€/mois maximum sera à la charge des familles en-dehors du fonctionnement sportif du Pôle.

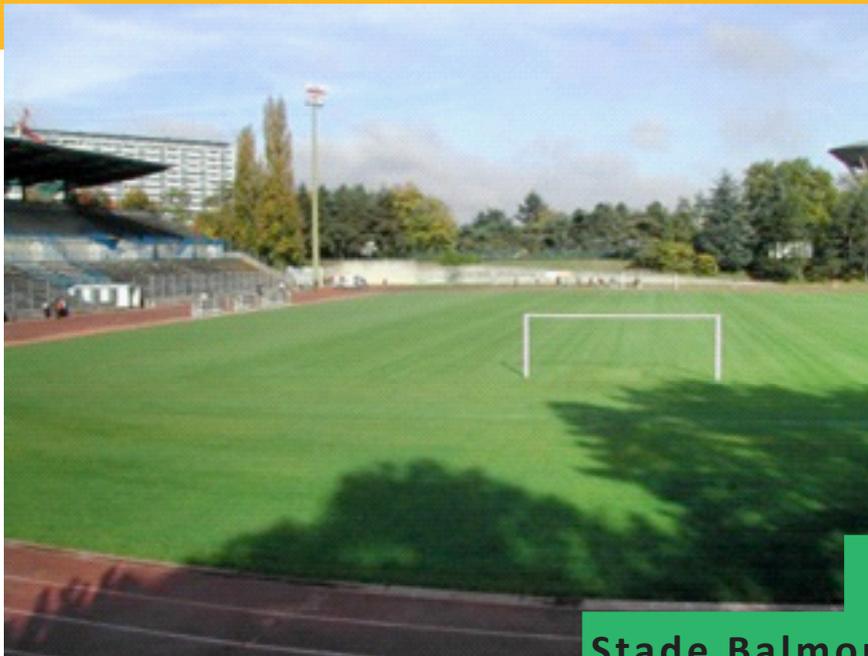
L'équipe du Pôle mettra tout en œuvre pour permettre l'épanouissement du jeune et en-dehors des écarts de vie, notre volonté est de lui laisser du temps pour exprimer son talent.

En conséquence, l'engagement dans notre Pôle doit se réfléchir sur plusieurs années et nous oblige à bien anticiper la coupure que cela engendre.





Halle Diagona



Stade Balmont

L'hébergement

Plusieurs solutions en fonction des profils :

Pour les scolaires :

Le lycée Jean Perrin offre un accueil idéal pour nos sportifs en Pôle du niveau collège au niveau lycée général, technologique et professionnel.

Les horaires sont aménagés en fonction des impératifs sportifs avec des fins de cours à 15h30.

Un suivi scolaire est assuré avec des temps de soutien et d'éventuels rattrapages de cours par les professeurs.

Les entraîneurs du Pôle sont inclus dans le suivi scolaire et assistent aux conseils de classe.

Un suivi médical est assuré au sein de l'établissement.

Enfin, le lycée vient de recevoir une ligne budgétaire pour rénover l'établissement et le mettre aux normes d'un accueil de tous les handicaps. Les travaux débutent cette année.

Les élèves sont hébergés à l'internat du Lycée dans des chambres de deux à trois maximum.

Un assistant d'éducation veille au respect des règles de vie.

Une salle d'étude est équipée d'un ordinateur ayant accès à Internet.

Une salle de détente est équipée d'une télévision dont l'accès est réglementé.

Les élèves rentrent dans leur foyer le vendredi après les cours et réintègrent l'internat le dimanche soir avant 21h30 ou le lundi matin.

Le coût annuel de la pension complète est de 1840€ (tarif 2014).

Des aides financières peuvent être accordées aux familles en difficulté dans le cadre du « Fonds Social des Lycéens » ou de « l'internat d'excellence ».

Contacts :

04-72-53-23-00

Proviseur : M. Coutarel

Proviseur adjoint : M. Hosni

Conseiller Pédagogique
d'Education (CPE) : M. Chable

Secrétariat de la Proviseure :
Mme. Abeillon

Pour les étudiants :

Une convention est passée avec le CROUS pour traiter les dossiers des jeunes en fonction des contraintes.

Plusieurs cités universitaires sont accessibles en fonction du lieu d'études et des contraintes sportives.

Pour les autres cas :

Un accord avec Grand Lyon Habitat nous permet d'avoir accès à des appartements éligibles à l'APL sur le quartier même de La Duchère.

Le bail est alors signé directement entre l'athlète et le bailleur et le coût dépend du type d'appartement choisi.

A savoir :

L'abonnement aux transports en commun lyonnais prend en compte le handicap, ce qui permet une réduction de 50% de son coût normal.



Le suivi médical

Un partenariat est établi avec le Centre médico-sportif de la clinique de La Sauvegarde qui se situe dans le même quartier de La Duchère et accessible à pied ou en bus à partir des lieux de vie et d'entraînement.

Le docteur Meyer (médecin du sport), est notre référent et se met à disposition pour :

- faire le lien avec le médecin traitant habituel
- la mise en place de visites médicales rapides et adaptées
- une alerte particulière du bloc des urgences du fait de notre présence dans le quartier
 - la mise à disposition privilégiée de tous les moyens exploratoires disponibles à la clinique pour gérer tous types de blessures
 - le suivi légal d'un sportif de haut-niveau dans le cadre d'un Pôle
 - un suivi hebdomadaire avec les kinésithérapeutes présents sur place et une possibilité d'ostéopathie en cas de besoin.
 - assurer le suivi des tests sportifs qui se passent au Centre médico-sportif de Gerland (ECG d'effort, détermination des zones cibles pour l'entraînement, préconisations individualisées)

Le Pôle assure au-delà d'une prise en charge sociale normale les surcoûts liés au suivi paramédical en relation avec le centre de kinésithérapie de cette même clinique.

Des contacts locaux pour le suivi du matériel prothétique sont mobilisables.

Contacts :

Docteur Meyer :
04-72-20-28-10

Kinésithérapeute :
M. Reynaud au 04-72-76-00-30

Accompagnement



Le suivi socio-professionnel

Le cahier des charges ministériel impose que le projet sportif soit accompagné d'un projet de vie prenant en compte la formation et/ou l'intégration sociale du jeune.

Il est assuré conjointement entre la cellule fédérale dédiée et gérée par la Direction Technique Nationale, le Coordonnateur du Pôle et la Direction Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale qui a une cellule de suivi dédiée.

La Ligue Rhône-Alpes Handisport, par ses contacts locaux, nous facilite la quête de solutions :

- liens avec les institutions scolaires
- liens avec les partenaires économiques locaux
- liens avec les institutions

Nous assurons un suivi avec le Conseil Général du Rhône pour favoriser le traitement des aides entre les différentes MDPH en fonction des profils de chacun.

Il est très important d'anticiper le plus tôt possible le traitement des dossiers car leur étude est souvent longue.



Organigramme et contacts

Les techniciens en charge de l'organisation et du suivi à Lyon :

Le coordonnateur du Pôle, Denis Charreyre :

d.charreyre@handisport.org

06-14-44-48-36

L'entraîneur fédéral du Pôle, Jean-Baptiste Souche :

jb.souche@handisport.org

06-16-77-09-37

La direction Technique Nationale en charge du suivi :

Le Directeur Technique National Adjoint en charge du Haut-Niveau, Pierrick Giraudeau :

p.giraudeau@handisport.org

La responsable du suivi socio-professionnel des athlètes de haut-niveau, Valentine Duquesne :

v.duquesne@handisport.org

Le responsable de la Cellule Performance, Sami El Guedarri :

s.elguedarri@handisport.org

Le Directeur Sportif de la Commission d'Athlétisme Handisport, Julien Héricourt :

j.hericourt@handisport.org

Association gestionnaire :

Le président, Jean-Paul Moreau :

jp.moreau@handisport.org

Le secrétaire, Alain Fuss :

tifusa2000@yahoo.fr

Le trésorier, Xavier Chambost :

xavier.chambost@club-internet.fr



Amitié

Dossier de candidature
(à retourner avant le 1 mars 2015)

Nom :

Prénom :

Âge :

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse courriel :

Classification handisport :

Spécialités athlétiques et records actuels :

Niveau d'études ou situation professionnelle :

Remarques éventuelles :

Je soussigné (ée), Mlle. / Mme. / M. _____, souhaite faire acte de candidature afin d'intégrer le Pôle France Jeunes d'athlétisme =handisport situé à Lyon.

Je certifie avoir pris connaissance du document joint et m'être renseigné (ée) auprès des personnes en charge de son organisation des conditions générales et particulières d'admission dans cette structure.

Signature :